



Les organisations syndicales représentatives
FSU, Sud-Eduction, UNSA, SGEN-CFDT, FO

Le conseil départemental de la FCPE

à

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale
Ministère de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

copie à

Madame l'IA-DASEN de la Vendée
Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes
Mesdames et Messieurs les Députés de Vendée
Messieurs les Sénateurs de Vendée

La Roche sur Yon, le lundi 22 juin 2015,

Objet : préparation de la rentrée scolaire dans le 1^{er} degré en Vendée

Madame la Ministre,

13 postes supplémentaires ont été alloués à la Vendée pour préparer la rentrée 2015 dans le 1^{er} degré. Cette dotation est censée permettre de répondre aux besoins de l'éducation prioritaire (maintien des seuils spécifiques dans le cadre de la mise en place des REP et des CAPÉ), l'amélioration du régime de décharge de direction et répondre aux besoins d'ouvertures de classes dans les écoles, ainsi que créer des écoles publiques dans les communes qui en sont dépourvues.

À ce stade de la préparation de la rentrée scolaire, Madame l'IA-DASEN de Vendée a prononcé 17 ouvertures et 10 fermetures de classes. Il lui resterait 4 moyens sur les 13 postes supplémentaires pour assurer la rentrée scolaire en répondant à tous les besoins.

13 écoles sont inscrites en ouverture réservée, dont 11 avec des prévisions d'effectifs dépassant parfois largement le seuil d'ouverture (28,8 élèves par classe en élémentaire et 32 en maternelle) d'après les données arrêtées par la DSDEN. Une mesure de gel (fermeture conservatoire) est prononcée pour 13 écoles, alors que 11 prévoient des effectifs au-dessus du seuil de fermeture (27,2 élèves par classe en élémentaire et 31 en maternelle), parfois nettement au-dessus d'après les données arrêtées par la DSDEN.

Cela montre bien que la dotation s'avère insuffisante.

En renvoyant au total ces 26 mesures à la rentrée, Madame l'IA-DASEN de Vendée fait preuve d'un excès de prudence inacceptable à nos yeux. La dynamique de l'école publique se trouve « dynamitée » par trop peu de mesures favorables, ce qui met en difficulté bon nombre d'écoles pour préparer la rentrée scolaire et garder la confiance des familles, dans un département où la concurrence avec l'enseignement catholique reste forte.

Pour ces raisons, lors des deux Comités Techniques Spéciaux Départementaux successifs de ce mois de juin, l'ensemble des organisations syndicales a rejeté le projet présenté par Madame la Directrice Académique.

Depuis 1999, l'école publique vendéenne enregistre une progression constante de ses effectifs et une croissance de sa part d'influence, alors que les moyens alloués ne permettent pas de répondre de manière satisfaisante aux besoins. Faire de l'école une priorité de la nation passe nécessairement par un effort de rattrapage permettant aussi de réduire des seuils d'ouverture/fermeture parmi les plus élevés de France.

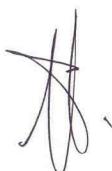
Nous vous demandons, Madame la Ministre, une dotation complémentaire permettant une réponse d'urgence à la situation de notre département. Par ailleurs, le budget 2016 devra apporter une enveloppe à la hauteur des besoins de l'école de la République.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre attachement au bon fonctionnement de l'école publique, dans le respect de tous les élèves et de tous les personnels.

Pour la FCPE,
Ysabelle LAVANANT



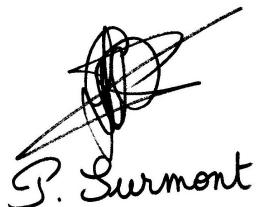
Pour la FSU,
Jean-Jacques BOBIN



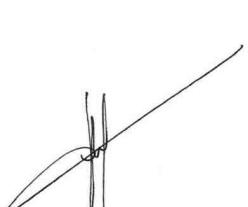
Pour Sud-Education,
Christine CURTENAZ



Pour la FNEC-FP-FO,
Pascale SURMONT



Pour le SGEN-CFDT,
Claude LABOUR



Pour l'UNSA-Education,
Benoît DURANTEAU

